

« Notre combat est un grand témoignage d'espérance »

Cardiologue, Phillipe Muller s'est engagé à l'ACAT en 1984. Ancien responsable du pôle Action du Secrétariat national, il revient sur ce qui, pour lui, fait la force de l'association et sur les défis qui lui tiennent à cœur.

L'œcuménisme de l'ACAT, un élément déterminant de l'engagement

J'ai adhéré à l'ACAT fin 1984 après avoir assisté à une soirée d'information et de prière au temple protestant de Verdun où j'habite et travaille depuis longtemps. Je connaissais mieux Amnesty. C'est la dimension œcuménique de l'ACAT qui m'a convaincu : des chrétiens de toutes confessions unissaient leurs forces pour dénoncer la torture, c'est-à-dire mettre le message le plus fort de l'Évangile, celui de la charité et de la compassion, au cœur de leur vie et de leur foi commune alors que les différends théologiques restaient (et restent encore) considérables. L'évènement déterminant a été le rassemblement du Bourget en décembre 1988. Des témoignages très forts, une ambiance extraordinaire et le message de Dom Hélder Câmara nous disant : « L'un des plus beaux mots que je connaisse est ACAT... » Les points forts de l'ACAT sont, pour moi : le fait que des salariés et bénévoles non croyants ou ayant d'autres croyances peuvent y travailler et se sentir parfaitement à l'aise ; une collaboration fructueuse avec beaucoup d'associations non confessionnelles, internationales ou nationales ; une attention portée à toutes les victimes, quel que soit le motif (ou l'absence de motif) des sévices subis, quels que soient leur race, leurs croyances, leur mode de vie, y compris, et c'est fondamental, ce qu'on appelle les « droits communs » :

l'interdit absolu de la torture. Peut-être ma profession médicale m'a-t-elle orienté plus sur cet engagement, sans que j'y aie réfléchi vraiment. J'ai toujours été sensible, dans mon métier, au respect absolu du corps, d'où mon désaccord profond vis-à-vis de l'acharnement médical quand il n'y a plus rien d'utile à faire que soulager la souffrance physique et l'angoisse de fin de vie. Il m'est arrivé d'écrire, sur la feuille de prescription d'un malade, « à dorloter » ! De même, je n'aime pas voir une personne nue sur un lit ou un brancard dans une salle d'examen où tout le monde passe. Ce sont souvent des personnes âgées aux facultés mentales plus ou moins altérées, donc encore plus fragiles. Je déplore ces situations où il peut y avoir des choix inadaptés ou de la négligence, mais jamais, bien sûr, la volonté délibérée de faire souffrir. Il en va tout autrement du phénomène de la torture où le bourreau cherche à infliger à ses victimes un maximum de souffrances (parfois jusqu'à la mort) et d'humiliations. Il est inadmissible que des médecins soient complices, voire acteurs, de ces pratiques. Cela aussi doit être dénoncé.

Nous sommes une association vivante !

Je n'ai pas mieux ou plus contribué à ce combat que bien d'autres adhérents. Mon parcours a été classique : engagement dans mon groupe, dans ma région et quelques années au comité directeur. J'ai surtout eu

Phillipe
Muller

la chance d'être, pendant quatre ans, responsable politique du pôle Action, d'y travailler (pas assez en raison de mon activité professionnelle) avec les chargés de mission dont j'admire à la fois la compétence et l'engagement. Je mentionne particulièrement les deux directrices du pôle pendant cette période, Éléonore Morel et Cécile Marcel, qui ont joué un rôle décisif dans la dimension que l'ACAT a prise.

En dehors du Bourget, deux souvenirs anciens m'ont fait mesurer la difficulté de notre engagement

Le premier, dans les années 1980, fut une soirée organisée avec le groupe d'Amnesty sur la Turquie : projection du film Yol, salle remplie de membres de la communauté turque de Verdun et, à la fin, un silence glacial. Ils venaient de prendre dans la figure, en quelque sorte, un film qui dénonçait surtout la violence de la société turque et la condition des femmes. Je me suis dit que si nous devons rester intransigeants sur la notion de l'universalité des droits de l'homme, nous devons, pour être entendus et compris, connaître les cultures et les pensées autres que les nôtres. C'est pourquoi nous avons tant besoin de professionnels pour accomplir notre mission. Le travail avec des associations locales est également essentiel. L'autre souvenir ancien concerne le débat, au sein de l'ACAT, lors de la première guerre du Golf (1991) entre ceux qui justifiaient l'intervention parce que le Koweït avait été envahi par l'Irak et ceux qui la condamnaient au nom du refus de toute solution violente aux conflits armés. Je crois me souvenir que l'assemblée générale au Mans (une de mes premières) fut difficile pour notre président de l'époque, André Jacques. J'ai relu, pour la circonstance, son rapport moral, admirable de lucidité et de modestie. Il y a eu d'autres périodes un peu mouvementées dans la vie de l'ACAT, mais ce que nous partageons d'essentiel nous a toujours permis de rester unis. C'est ce qui me rend confiant pour l'avenir de l'association. Il y aura forcément encore des turbulences ! Nous sommes une association vivante !

Le viol comme arme de guerre et la question des enfants-soldats : deux défis essentiels

Une cause qui me touche particulièrement est celle de la violence faite aux femmes, particulièrement le viol comme arme de guerre. Les conséquences sont terribles pour les victimes, leurs familles et particulièrement leurs enfants, souvent témoins forcés de ces actes horribles (sans compter ceux qui naissent à la suite de ces viols) et, plus généralement, pour les sociétés dans lesquelles elles vivent, du fait des traumatismes engendrés mais

aussi de la propagation du Sida. Je ne comprends pas comment un homme peut accomplir un acte dont il n'accepterait jamais que sa mère, son épouse, sa fille ou sa sœur soit victime. Ce grave problème des viols et celui des enfants-soldats sont, pour moi, deux défis essentiels : si la communauté internationale ne parvient pas à y mettre fin, les pays qui en sont les plus victimes ne pourront pas se reconstruire. La société y restera désorganisée et les tentatives de rétablissement d'un État de droit échoueront. Les cycles de violence se reproduiront et la vie, la dignité de l'homme seront de valeurs totalement oubliées. C'est terrible pour les générations futures.

La difficulté est que le continent africain est le plus touché par les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Il est, par conséquent, plus visé par les procédures initiées notamment par la Cour pénale internationale il est aussi plus facile de poursuivre le président du Soudan que Poutine ! Cela provoque, chez les Africains, un sentiment compréhensible de méfiance à l'égard de ces institutions, sentiment que, d'ailleurs, les dictateurs exploitent habilement et cyniquement.

Assurer la relève tout en conservant notre mandat

Je n'aurai pas la prétention de transmettre un message aux membres de l'ACAT. J'en ai trop rencontré qui, avec modestie et discrétion, font un travail admirable.

Je formule deux espoirs : que notre association reste centrée sur son mandat car ce que nous faisons est absolument nécessaire – je cite André Jacques : « Limitons l'action, non la réflexion » ; que réussisse pleinement la politique qui se dessine pour un rajeunissement, c'est-à-dire une vraie place faite aux adultes jeunes, ceux qui prendront la relève pour continuer le combat contre la torture. Il faut absolument en trouver et leur faire cette large place dans toutes nos instances de décision. Enfin, il me semble essentiel que nous poursuivions, à tous les niveaux de l'ACAT, un gros effort de communication pour donner de notre association une image qui ne soit pas sinistre. Le thème de la torture est très dur et il faut dire et parfois montrer la réalité de ce qui se passe. Mais notre combat est, en même temps, un grand témoignage d'espérance. Nous le menons parce que nous croyons que les choses peuvent bouger et bougeront considérablement. Nous le menons parce que nous croyons en un monde meilleur où tous les enfants auront le même sourire radieux que ceux que l'on voit sur notre calendrier 2014. ●

Nous ne croirons pas au droit du plus fort,
au langage des armes, à la puissance des puissants.
Nous voulons croire au droit de l'homme,
à la main ouverte, à la puissance des non-violents.

Nous ne croirons pas à la race ou à la richesse,
aux privilèges, à l'ordre établi.
Nous voulons croire que tous les hommes sont des hommes,
que l'ordre de la force et de l'injustice est un désordre.

Nous ne croirons pas que nous n'avons pas
à nous occuper de ce qui arrive loin d'ici ?
Nous voulons croire que le monde entier est notre maison
et le champ où nous semons, et que tous moissonnent
de ce que tous ont semé.

Nous ne croirons pas que nous puissions là-bas combattre
l'oppression si nous tolérons ici l'injustice.
Nous voulons croire que le droit est un ici et là, que nous
ne sommes pas libres tant qu'un seul homme est esclave.

Nous ne croirons pas que toute peine est vaine.
Nous ne croirons pas que l'échec et la mort seront la fin.

Mais nous osons croire, toujours et malgré tout,
à l'homme nouveau. Nous osons croire au rêve
de Dieu lui-même : un ciel nouveau, une terre nouvelle
où l'amour et la justice habiteront.

Car Dieu veut que nous vivions par l'amour.

Acat

assemblée générale 1977